



Dans le cadre des **DÉJEUNERS-CONFÉRENCES** de la SEII
(Société Européenne des Ingénieurs et des Industriels)

**Alain DELCHAMBRE, Ingénieur, Docteur en Sciences et Professeur
à l'École Polytechnique de Bruxelles, traitera du sujet suivant :**



Médecins et Ingénieurs : ensemble pour la chirurgie du futur

le vendredi 24 mai 2019, à 12 h 00

L'endoscopie thérapeutique – évolution récente de l'endoscopie de diagnostic, notamment en gastro-entérologie – est une chirurgie pratiquée par voie naturelle. Elle a profondément changé le pronostic et le traitement de nombreuses maladies. Son '**invasivité**' **minimale** réduit de manière drastique les traumatismes (post-)opératoires et les durées d'hospitalisation.

Le développement de cette médecine de pointe nécessite la mise au point d'outils spécifiques différents de ceux d'une chirurgie conventionnelle. Afin de développer cette médecine du futur, les **médecins** du service de gastro-entérologie de l'hôpital Erasme et les **ingénieurs** du service Bio-, Electro- And Mechanical Systems – BEAMS – de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) **collaborent** depuis 2003 en vue de concevoir de nouveaux instruments chirurgicaux particulièrement performants.

Cette collaboration unique, qui a démontré une grande capacité d'innovation, a débouché sur la création de plusieurs spin-offs et est devenue une référence à l'échelle internationale.

Alain DELCHAMBRE est ingénieur électromécanicien (ULB – 1983) et docteur en sciences de l'ingénieur (ULB – 1990). Après quatre années dans l'industrie, il rejoint le CRIF (Centre de Recherches de l'Industrie des Fabrications Métalliques).

Depuis 1994, il est professeur à l'École polytechnique de Bruxelles (EpB). Il a été Doyen de cette école de 2006 à 2010, et Président du Conseil d'Administration de l'ULB de 2011 à 2014. Il est Directeur du service Bio-, Electro- And Mechanical Systems (BEAMS) de l'EpB. Il est actif dans le domaine de la conception assistée par ordinateur et du développement de dispositifs médicaux. Il a créé 6 spin-offs, dont trois dans le secteur medtech.

Il a reçu plusieurs prix – Prix Charles Frerichs (1983), Prix Louis Baes (1994), Prix du CRIF (2000-2001) – ainsi que la Solvay Awards (1991) et la « Best Paper Awards » (1999).

Lieu : Château Sainte-Anne, rue du Vieux Moulin, 103 à 1160 Bruxelles, où nous vous attendons **à 12 h** pour l'apéritif, suivi du déjeuner et de la conférence.

Participation (apéritif, repas, vins et café compris) : **50 €/pers.** pour les membres SEII ou CSA en règle de cotisation et leur conjoint(e) – **65 €/pers.** pour les non-membres, à verser au compte **BE63 3101 3976 9208** (BBRUBEBB) de la SEII, en précisant bien le **nom du participant** et la **référence de l'événement**.

Pour vous inscrire, pour le 21 mai au plus tard, un formulaire simple est accessible via le lien :

www.seii.org/seii/index.php/fr/inscription-activite

Il est également possible de **s'inscrire par e-mail** à info@seii.org en précisant clairement vos nom, prénom, n° de téléphone fixe ou mobile, les nom(s) et prénom(s) d'(un) éventuel(s) invité(s), l'événement auquel vous vous inscrivez, si vous êtes ou non membre de la SEII ou du CSA, et le montant que vous vous engagez à régler.

Attention : *votre réservation à ce déjeuner conférence ne sera assurée que si le montant dû est crédité au compte bancaire de la SEII au plus tard 2 jours avant l'événement (nous ne pouvons réserver le nombre de repas qu'en fonction de l'argent reçu).
Merci de votre compréhension.*

Pour une désinscription au moins 24 heures avant la conférence, aucun frais ne vous sera réclamé.

SEII (Société Européenne des Ingénieurs et des Industriels), asbl – Rue d’Egmontstraat, 11 - 1000 Brussels – TVA : BE 0471 474 339
Tél : +32 (0)472 707 767 – URL : www.seii.org – E-mail : info@seii.org – IBAN : BE63 3101 3976 9208 – BIC : BBRUBEBB

Diverses données « non-sensibles » vous concernant sont enregistrées dans un fichier de la SEII, afin de pouvoir communiquer avec vous : vous tenir informé de nos activités et, si vous êtes membre de la SEII, vous envoyer les appels à cotisation. En conformité avec le RGPD – Règlement Général sur le Protection des Données – entré en vigueur en Europe le 25 mai 2018, nous pouvons à votre demande vous faire connaître les données enregistrées à votre nom, les corriger si nécessaire, ou les effacer de nos listes de mailing si elles ne sont pas requises dans le cadre d’un accord formel ou tacite.
